

Contre cette société capitaliste, participons aux luttes du monde du travail !

On a pu voir ces derniers mois, dans différents secteurs et différents pays, une vague de grèves pour des augmentations de salaire. Car les problèmes que nous avons en tant que jeunes travailleurs-ses sont finalement assez proches de ceux de l'ensemble de nos collègues de travail. Bien qu'elle soit toujours plus forte chez les jeunes travailleurs, la précarité s'est généralisée à l'ensemble du monde du travail ces dernières années. Alors c'est en se joignant aux luttes du monde du travail et en se battant ensemble qu'on pourra changer les choses. Car oui,

il faut toujours se battre pour arracher à nos patron-ne-s ce que l'on veut.

Nous avons des revendications à formuler pour l'ensemble du monde du travail. Des objectifs de lutte qui pourraient constituer un véritable programme d'urgence commun à tous les travailleurs-ses... et qui ne pourront être arrachés que par la mobilisations des travailleurs-ses !

Pour pouvoir vivre dignement : Augmentation des salaires de 300 euros nets ! Revendiquons ce qu'il nous faut pour vivre dignement ! Pour les apprentis

et stagiaires : à besoin égal, salaire égal !

Pour des embauches massives, et une garantie de l'emploi : Stop aux petits contrats qui n'en finissent plus de se renouveler. Là où on travaille, il nous faut un emploi stable !

Contre le chômage et les horaires à rallonge : Partage du temps de travail entre tous et toutes, réduction du temps de travail sans perte de salaire. Travailler moins pour travailler tous et toutes !

Pour en finir avec l'exploitation, la révolution !

Ce serait cependant un leurre que de croire que nous pourrions améliorer durablement nos conditions d'existence dans une société qui fonctionne, non pas pour satisfaire les besoins de toutes et tous, mais à l'inverse pour enrichir toujours plus les plus riches.

Pour ne pas perdre notre vie à la gagner, c'est à la racine du mal qu'il est nécessaire de s'en prendre. Les entreprises, l'économie ne peuvent être

laissées aux mains des possédant-e-s, elles doivent être expropriées. Le pouvoir de décision ne peut pas rester entre les mains des gros actionnaires !

La classe ouvrière, celles et ceux qui produisent les richesses que s'accaparent les plus riches sans lesquels la société ne fonctionnerait pas, peuvent légitimement prétendre à contrôler démocratiquement l'économie et la production, pour la mettre au service de la

population.

Nous, jeunes travailleurs-ses, apprenti-e-s, lycéen-ne-s, étudiant-e-s, futurs travailleurs-ses, avons toutes notre place dans la lutte à mener pour remplacer le capitalisme par une société dans laquelle exploitation et oppressions seront bannies ! Retrouvons-nous sans attendre pour mener ce combat !

**Ce tract t'a plu ?
Pour nous rejoindre et construire
le parti révolutionnaire >>**

@NPA_JEUNES



Pas d'avenir pour nous dans cette société, RENVERSONS LÀ !

**“ Quand t'es jeune, ”
35H c'est de la pipe !**

Emmanuel Macron, 2017

Trouver un stage ou un emploi, alterner entre CDD, contrats d'intérim et période de chômage, avoir un bas salaire, être le dernier arrivé et le moins bien servi, voilà

des problèmes auxquels nous sommes confronté-e-s quand nous entrons dans le monde du travail.

Le gouvernement nous fait

miroiter un avenir radieux, avec son programme « un jeune, une solution » qui ne combat ni le chômage (à 20% pour les moins de 25 ans) ou la précarité des emplois, ni les faibles revenus. A côté de ça, dernièrement, un député LREM s'est exprimé récemment en faveur de l'augmentation du temps de travail légal des jeunes à... 45h par semaine ! Voilà ce qu'on nous prépare pour les années à venir.

Une paie de misère pendant sa formation...

Tous-tes les politicien-ne-s, de Macron à Zemmour, s'accordent à dire que la direction prise en ce qui concerne l'apprentissage est la bonne. Ce qu'ils/elles entendent par là, c'est que le gouvernement Macron a été dans la bonne direction pour permettre aux entreprises d'embaucher, à bas coût, des jeunes.

Avec les stages professionnels qui ne sont souvent peu ou pas rémunérés, dans l'industrie

comme à l'hôpital, les patron-ne-s et les directions ne se privent pas d'une main d'œuvre gratuite ou quasi-gratuite, avec la complicité active de l'État. Dans les stages on nous envoie au front avant même qu'on nous apprenne notre métier, ce qui est quand même la raison d'être de ces stages avant de se faire exploiter à moindre coût.

Et pour les alternants ou apprentis, la rémunération est

généralement partielle (1000 euros, parfois moins), alors qu'on travaille souvent autant que les salarié-e-s. Les moins de 25 ans en alternance ou en apprentissage perçoivent un revenu inférieur au SMIC : de 25% du SMIC pour les plus jeunes (moins de 18 ans) à 65% du SMIC pour les 21-25 ans. Et il faudrait en vivre ?

POUR NOUS
CONTACTER



@npa_jeunes



...Le tout organisé par l'État

Le salaire des jeunes est souvent financé en partie par l'État, qui verse des primes aux entreprises pour embaucher des jeunes travailleurs, quel que soit le contrat. C'est bien l'État qui paye pour les entreprises les contrats d'apprentissage, en donnant des primes couvrant

la totalité des salaires des étudiant-e-s apprenti-e-s ou alternant-e-s. Ou encore, qui exonère de cotisations sociales (qui d'ailleurs financent l'hôpital public!) pour les contrats d'apprentissage. Les patrons se gavent sur notre dos.



Il n'y a pas de miracle dans le monde du travail: nos conditions d'entrée sont dépendantes de la situation du capitalisme dans laquelle nous nous trouvons, mais quoi qu'il arrive nos vies passent après les profits des grandes entreprises. Ces dernières années les jeunes ont payés le prix fort de la dégradation des conditions de travail, des réformes du travail et de l'assurance chômage ainsi que de la crise économique.

STEPHANE DE SAKUTIN / AFP



File d'attente devant une distribution alimentaire, Paris, 9 mars 2021

Précarité, chômage : les jeunes en première ligne

Aux bas salaires et aux contrats précaires s'ajoutent des périodes de chômage fréquentes.

accumuler pour ouvrir les droits aux indemnités chômage ?

Au dernier trimestre 2021, 20 % des 15-24 ans étaient au chômage. La récente réforme de l'assurance chômage nous a ainsi particulièrement touchés : en allongeant la durée de travail pour avoir le droit aux aides, elle a fait baisser leur montant de 17% en moyenne. Combien de périodes de chômage et de contrats précaires faudra-t-il

Ce qui rend insupportable la situation est aussi la précarité des emplois, où il faut anticiper la recherche d'un nouvel emploi avant la fin de celui d'avant. Cela est permis car nous sommes une main-d'œuvre d'appoint, plus flexible. Et quand, enfin, on est embauché en CDI, l'entreprise ne donne parfois pas les mêmes droits aux jeunes arrivé-e-s et aux aîné-e-s. Dans certaines

entreprises, les clauses dites «du grand-père» sont utilisées pour que les jeunes n'aient pas les mêmes conditions de travail et les mêmes droits que les plus ancien-ne-s. Et même une fois le CDI trouvé, ce n'est pas la fin de la galère. Derniers embauchés, premiers licenciés: voilà ce qui s'est passé avec les licenciements massifs pendant la crise sanitaire.

Ils nous divisent, soyons uni-e-s

Les patrons qui nous embauchent jouent sur notre «inexpérience» et nos situations précaires (CDD, intérim) pour nous exploiter davantage. Mais dans de nombreux secteurs, ce sont bien ces contrats précaires ou les alternant-e-s qui font tourner la boutique ! On nous fait miroiter qu'en travaillant plus, en faisant des heures

sans compter, en se «dévouant pour l'entreprise», on peut espérer un CDI... mais le CDI dépend bien plus des besoins des patrons-ne-s que de notre dévouement! Dans cette société capitaliste, les patrons peuvent se permettre de jouer avec nos vies. Mais quelque soit nos situations notre solidarité est notre meilleure arme pour nous défendre.

de travail ou d'étude, pour faire respecter nos droits et obtenir de meilleures conditions d'existence. Contre les manquements au droit du travail bien sûr, mais aussi contre les humiliations des chefs, ou même contre les remarques sexistes ou racistes qui peuvent nous pourrir la vie au travail : il n'y a pas de raison de se laisser faire.

On peut s'organiser collectivement, sur notre lieu

La précarité, norme des « auto-entrepreneurs »

Les livreurs à vélo - DELIVEROO, UBER EATS, etc-, les Ubers, les livreurs de plateforme logistique - Amazon, DHL etc- par exemple, travaillent dans la précarité, devant trouver des missions, étant exploité-e-s par les plateformes qui fixent le prix de la course, donnent les bons horaires

aux travailleurs-ses les plus acharné-e-s et s'enrichissent de la concurrence drastique entre les travailleurs-ses.

Heureusement, dans certaines villes, ces travailleurs-ses, souvent étranger-e-s, se sont battu-e-s collectivement pour obtenir de meilleures conditions de travail, comme à Milan.



Mais on peut aussi penser à beaucoup d'autres entreprises qui utilisent le statut d'auto-entrepreneurs pour exploiter encore plus les nouvelles arrivé-e-s et refuser de les embaucher, comme cela se pratique chez Orange pour les technicien-ne-s, jusqu'ici salarié-e-s à part entière.

autres, n'ont pas de salaires fixes mais soit des salaires horaires peuvent être payés à la tâche. La liberté de l'auto-entrepreneur est bien maigre: pas de protection sociale en cas de maladie ou d'accident, pas de congés payés, pas de majoration d'heures sup'. Pour se faire de l'argent, c'est au détriment de la santé.

Car en réalité, l'auto-entrepreneuriat est un salariat déguisé qui flexibilise bien plus les travailleurs-ses. Ceux-ci ont moins de droits que les